

PROJET

DE

TERRITOIRE

Ensemble, apprenons à ménager notre territoire

Chiffres-clés

- ▶ **27 500 habitants**
- ▶ **370 km²**
- ▶ **16 communes,**
dont 13 bourgs de moins
de 2000 habitants
- ▶ **430 exploitations**
agricoles
- ▶ **7700 emplois**
- ▶ **200 commerces**
- ▶ **8 échangeurs**
sur la voie rapide
Rennes-Anjou
- ▶ **4 gares**
ou haltes ferroviaires
sur la ligne Rennes-
Châteaubriant



**Un projet
pour un territoire
en transition(s)**

Un territoire en transition(s)



En 2024, notre intercommunalité fête ses 30 ans, l'âge de la maturité.

Dès 2021, nous avons souhaité engager une réflexion dépassant le cadre d'un mandat électoral pour relever la tête des affaires quotidiennes et de la crise sanitaire, et nous permettre de prendre du recul par rapport à un monde en évolution rapide et profonde.

L'incertitude des temps actuels, la vitesse des phénomènes sociaux et des changements environnementaux, la complexité des dossiers et la rapide évolution des cadres législatifs nous incitent à être prudents, mais également à oser. **Oser s'engager dans des transitions** qui seront longues, comme nous l'avons fait il y a une quinzaine d'années déjà avec la transition énergétique, et dont nous récoltons les premiers fruits maintenant. **Oser faire le pari de l'esprit créatif et de l'innovation**, technologique mais aussi sociale, économique, territoriale. **Oser investir dans l'avenir, monter des projets, inciter tous les acteurs à se mobiliser.**

À échéance de dix ans, Roche aux Fées Communauté souhaite engager son territoire dans une **politique exigeante de ménagement de son territoire**, bien plus que de simple aménagement, ce qui signifie une **manière innovante d'habiter et d'organiser le territoire**, pour assurer son avenir et sa pérennité. La préservation des ressources, au nombre desquelles on compte notamment les terres fertiles et l'eau, mais également

l'enrayement des pertes en biodiversité et la nécessité d'une forte cohésion territoriale commandent d'agir avec raison et avec humilité. Un milieu de vie biologique et humain sauvegardé, avec une préservation de la richesse de ses interactions et dynamiques, constitue la plus forte assurance **que le territoire de la Roche aux Fées restera habitable pour de nombreuses générations encore, malgré le changement climatique et de possibles crises à venir.**

Comme l'exprime l'universitaire nantaise Valérie Jousseume, reçue pour un exposé éclairant et apprécié lors du Forum du territoire du 8 octobre 2022, **« on aménage le monde comme on envisage la vie »**. Le territoire de La Roche aux Fées est un territoire vivant et innovant, qui bouge et qui ose. À nous de confirmer et d'amplifier cette réalité, en enracinant cette culture du ménagement du territoire comme **philosophie d'action collective**. C'est muni de cet état d'esprit que les élus engageront le territoire entier dans une grande transition, avec l'ensemble de ses acteurs et habitants.

C'est l'objet de notre Projet de territoire Horizon 2032.



Luc GALLARD

Président de Roche aux Fées Communauté

Une politique exigeante et innovante de ménagement du territoire

Qu'est-ce qu'un Projet de territoire ?

Un projet de territoire est une **démarche volontaire** de la part d'une collectivité.

C'est une **approche globale** qui vise à aller plus loin que la compilation de projets ou d'approches sectorielles. **C'est aussi une approche prospective** indispensable pour **imaginer un avenir commun**, fixer des objectifs politiques en définissant et coordonnant les opérations à mener.

Le Projet de territoire est à envisager à une échelle large : il doit être considéré comme **le projet de tous les acteurs du territoire de la Roche aux Fées** (élus, publics, privés, associatifs, citoyens...).

Pour Roche aux Fées Communauté, le Projet de territoire est un document qui constitue à la fois :

- ▶ **le socle fondateur de l'action de la puissance publique** dans toutes ses composantes (communes, intercommunalité, département, région, État),
- ▶ **la feuille de route politique** des élus communautaires,

- ▶ un **cadre de référence pour les agents territoriaux** de l'intercommunalité,
- ▶ un **vecteur d'ambition communiqué aux partenaires** institutionnels et financeurs (État, Département, Région...) qui demandent un tel engagement, notamment dans le cadre des politiques contractuelles de financement,
- ▶ La matrice des multiples projets publics et privés (habitants, entrepreneurs, investisseurs, collectifs, associations...).

Mais le Projet de territoire n'est pas qu'un simple document formel : cela doit être une **dynamique vivante dont témoignera la gouvernance** qui l'accompagnera. **L'écoute des forces vives, l'accompagnement des porteurs de projets, le dialogue territorial continu** entre communes et intercommunalité, et la vitalité des délibérations démocratiques contribueront à **l'enrichissement de ce Projet de territoire année après année.**

Le Projet de territoire s'inscrit dans un contexte politique large et dans un cadre législatif et réglementaire. En particulier, les orientations du Projet de territoire de Roche aux Fées Communauté tiennent compte :

- ▶ du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) de la Région Bretagne,
- ▶ du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Vitré,
- ▶ de la Loi Climat & Résilience (août 2021) qui donne notamment un coup d'accélérateur à la logique de sobriété foncière, en instituant l'objectif de Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Le processus d'élaboration du projet du territoire

Le Projet de territoire a été élaboré au fil de nombreuses étapes par les élus accompagnés de la mission Territoire et des services de Roche aux Fées Communauté.

Le processus d'élaboration a suivi les étapes suivantes :

- ▶ Une **note d'interpellation** livrée par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, établissement public au service des acteurs des territoires) en septembre 2021 ;
- ▶ Un **séminaire des élus du Bureau communautaire**, le 7 octobre 2021, à Coësmes, qui a permis d'établir une liste d'enjeux majeurs, qui s'imposent au territoire par leur échelle supérieure (nationale, continentale, planétaire) ;
- ▶ Un **séminaire interne regroupant les élus du Bureau communautaire et les responsables de service**, le 25 mars 2022, à Retiers, qui a conduit à faire la synthèse d'une formation suivie par les élus du Bureau à l'automne 2021 (« Piloter les transitions : comment l'élu peut agir »), à énoncer les enjeux territoriaux thématique par thématique et à travailler sur les orientations stratégiques ;
- ▶ Un **séminaire ouvert à la totalité des élus municipaux du territoire**, consacré à la stratégie et aux actions, le 23 septembre 2022, à Coësmes, qui a permis de travailler le scénario stratégique souhaité et de faire un test de résilience à des crises potentielles ;
- ▶ Une **enquête** en ligne destinée aux 256 élus municipaux du territoire, du 8 août au 18 septembre 2022 ;
- ▶ Une **enquête** (en ligne et formulaire papier) destinée aux **habitants**, du 5 septembre au 12 octobre 2022 ;
- ▶ Une **journée événementielle et participative « Le Forum du territoire » organisée à Janzé le 8 octobre 2022** comprenant un exposé liminaire d'une universitaire experte de la ruralité et des territoires péri-urbains, une table-ronde consacrée à la nouvelle économie et à la transition énergétique, ainsi qu'un forum ouvert citoyen abordant les thèmes des centralités, de l'agriculture et des mobilités.
- ▶ **Deux points d'étape en Conseil communautaire**, les 27 septembre et 15 novembre 2022 pour présenter les enjeux et défis, puis le bilan de la participation ;
- ▶ Une adoption en Conseil communautaire le 31 janvier 2023.



Atelier lors du séminaire interne.

30 ans d'intercommunalité.

Un Projet de territoire pour la prochaine décennie



La Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » fut officiellement créée le 1^{er} janvier 1994, sur les fondations d'un syndicat mixte constitué dès 1986. Le contexte national était alors porteur d'une **dynamique nouvelle** visant à structurer le maillage des quelque 36600 communes de France et à donner les moyens aux acteurs locaux de **porter des politiques locales de développement territorial**.

Depuis, **l'expérience intercommunale s'est ancrée sur le territoire de La Roche aux Fées**, la Communauté de communes est montée en puissance, ses compétences ont été élargies, un équilibre avec les communes s'est institué. Le périmètre, d'abord plus large, s'est stabilisé et resserré autour de 16 communes, avec pour centre géographique et siège de l'intercommunalité, la commune de Retiers. En 2018, l'intercommunalité a opéré sa mue en se rebaptisant **Roche aux Fées Communauté**.

En 2023, Roche aux Fées Communauté renoue avec la **perspective de la décennie** pour son Projet de territoire. Le dépassement des échéances électorales et la nécessité de **penser des politiques dont la mise en œuvre peut être longue et complexe**, imposent de réfléchir au minimum à un **horizon de dix ans**, et au-delà même, sur une génération jusqu'en 2050.

Depuis 30 ans, le contexte a profondément changé :

► Le **renforcement des phénomènes de métropolisation et d'inégalités sociales** au niveau national tend à augmenter le risque de fractures territoriales à toutes les échelles ;

► La **mondialisation et la financiarisation de l'économie** sont allés de pair avec une conception plus instable des marchés, des phénomènes de valorisation ou de dévalorisation pouvant transformer rapidement certains pans de la société ou certains territoires ;

► Des **modes de vie toujours plus individualistes**, avec un engagement notamment associatif en lente décline et une vitalité sociale à laquelle il faut être particulièrement attentif ;

► Un **nouveau rapport au monde vivant**, avec une pandémie mondiale récente et une prise de conscience de l'effondrement de la biodiversité, qui sont venus bousculer beaucoup de certitudes, en particulier quant à la maîtrise de l'humanité sur son environnement et son destin ;

► De **nouvelles aspirations sociétales** qui s'imposent, concernant les rapports au travail, aux autres, à la consommation, à l'écologie, influençant les choix des citoyens pour leur vie quotidienne et reconfigurant l'organisation sociale ;

► Un **renchérissement tendanciel et inéluctable des coûts de l'énergie**, avec la perspective d'une fin de l'exploitation des énergies fossiles, qui impacte tous les secteurs de l'économie ;

► La **montée en puissance de l'urgence climatique**, qui suscite une anxiété latente à l'égard de l'avenir, mais entraîne aussi une mobilisation forte, notamment des jeunes générations, les plus concernées ;

Aujourd'hui, l'objectif est de dépasser l'action au coup par coup, pour propulser le territoire dans une vision de long terme, construite et explicitée. **La complémentarité entre communes et intercommunalité** sert de moteur à cette ambition, selon le **principe de subsidiarité**.

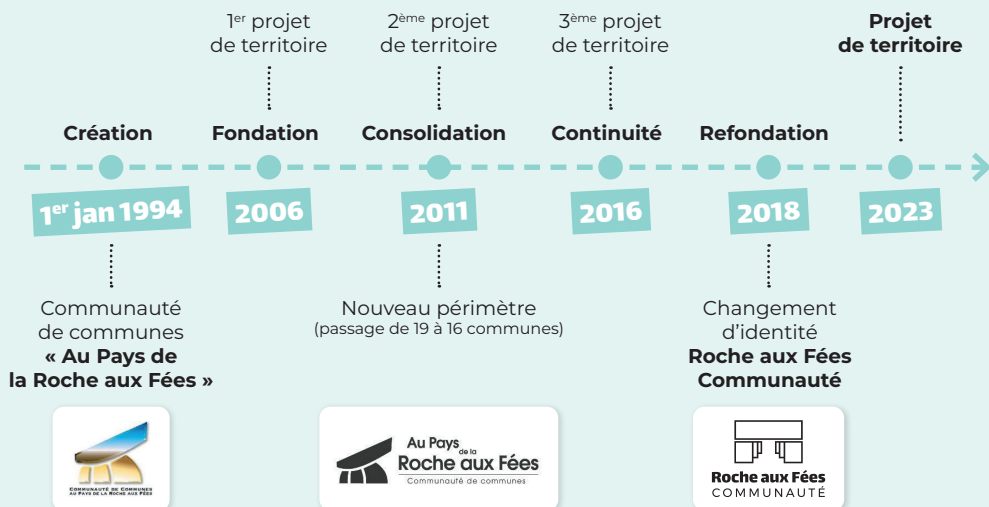
Le territoire de La Roche aux Fées porte l'ambition de **s'engager progressivement et fortement dans les transitions multiples nécessaires** pour assurer son avenir. La stratégie territoriale est le cœur de cette ambition.

Compte-tenu de la nature des enjeux et du changement de modèle à opérer, il a été décidé de retenir **2032** comme horizon de ce Projet de territoire. Cette perspective permet de dépasser la durée de la mandature et d'envisager **une décennie complète de transitions**.



Inauguration de l'unité biogaz Energées le 14 juin 2024.

Un 4^{ème} projet pour le territoire de La Roche aux Fées



L'architecture du Projet de territoire « Horizon 2032 »

5 enjeux majeurs qui s'imposent au territoire

- L'enjeu d'**urgence climatique** (atténuation du réchauffement planétaire et adaptation au changement climatique)
- L'enjeu de **sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes naturels**
- L'enjeu de **sobriété générale** dans l'usage des ressources (énergie, eau, terres, matériaux...)
- L'enjeu d'**émergence d'une nouvelle économie** : plus innovante, circulaire et décarbonée
- L'enjeu de **bien-être humain**, de robustesse sociale et démocratique

1 Stratégie territoriale en 12 dimensions dont découle :



1 Programme opérationnel organisé en 4 Orientations stratégiques

6 défis à relever ensemble dès maintenant

Le défi des
mobilités

Le défi
agro-écologique

Le défi de
l'eau

Le défi du
foncier

Le défi
technologique

Le défi du
vieillessement



La stratégie territoriale



La stratégie territoriale portée par Roche aux Fées Communauté

Depuis 30 ans, le territoire de La Roche aux Fées, au-delà des évolutions organisationnelles et du renouvellement des élus, a poursuivi une stratégie cohérente basée sur :

- ▶ une **croissance démographique soutenue**, même si elle s'est ralentie ces dernières années : le territoire est passé d'environ 20.000 à 27.000 habitants en une génération ;
- ▶ un **développement des services à la population** apte à répondre aux besoins essentiels, et particulièrement sur l'enfance/jeunesse, la culture et le sport (établissement d'enseignement artistique Le HangArt, centre aquatique Les Ondines, de multiples équipements communaux...) ;
- ▶ le **pari du désenclavement routier**, avec un tracé de la voie rapide Rennes-Anjou retravaillé pour desservir les trois pôles du territoire, et dont la réalisation s'est achevée à l'été 2021 après vingt ans de travaux ;
- ▶ la **sauvegarde de la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant**, avec un projet de régénération de l'infrastructure mené entre 2019 et 2021, après une forte mobilisation des élus et des citoyens ;
- ▶ une **politique de l'habitat** continue depuis plus de 12 ans, à travers un Programme local de l'habitat (PLH) qui a permis la construction de plus de 1400 logements, encouragé la rénovation de plus de 800 logements faisant quasiment disparaître la vacance ;
- ▶ un **développement urbain relativement maîtrisé**, autour de trois pôles (Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud) qui ont conservé une bonne vitalité commerciale et des bourgs qui ont réussi à maintenir des services essentiels ;
- ▶ une **politique de développement économique** qui a conduit à créer de nouvelles zones d'activités, pour tirer le meilleur parti du moteur économique rennais proche et créer des emplois, mais également des services nouveaux encourageant le télétravail, l'entrepreneuriat, la reprise d'emploi (La Canopée et ses services) ;

- ▶ une **transition énergétique bien anticipée**, dès 2008, avec l'impulsion donnée à de multiples projets et l'objectif de devenir un **Territoire à énergie positive** avant 2050. Le Projet de territoire vise à faire du territoire de la Roche aux Fées, en une génération (d'ici 2050), un territoire de grande qualité de vie humaine et sociale, qui aura su anticiper le changement climatique et surmonter d'éventuelles crises, en misant sur la solidarité, en inventant des solutions, en épargnant les ressources et en respectant les milieux écologiques.

Aujourd'hui, le territoire **peut bénéficier des acquis** de ses choix et investissements passés. Mais face aux enjeux majeurs qui se présentent et aux enjeux territoriaux actuellement identifiés, il se trouve maintenant confronté à la nécessité de **repenser son modèle de développement**.

Le Projet de territoire vise à faire du territoire de La Roche aux Fées, en une génération (d'ici 2050), un territoire de grande qualité de vie humaine et sociale, qui aura su anticiper le changement climatique et surmonter d'éventuelles crises, en misant sur la solidarité, en inventant des solutions, en épargnant les ressources et en respectant les milieux écologiques.

Les politiques conduites doivent tendre à la **cohésion territoriale**, c'est-à-dire à offrir à chaque habitant et à chaque partie du territoire les mêmes chances. Cependant, cela ne signifie pas les mêmes investissements partout ou un saupoudrage des aides, subventions ou fonds de concours. Le principe d'équité doit permettre de soutenir les dynamiques engagées, mais également de donner les impulsions, permettant de faire émerger des projets dans chaque commune, tout en tenant compte du poids démographique des différents pôles.

La stratégie territoriale repose sur les 12 dimensions qui suivent, qui sont autant de bornes sur le chemin de l'avenir.

La stratégie territoriale

1
Demeurer un territoire à taille humaine, fort d'un ancrage historique et géographique singulier

2
Porter une culture urbaine innovante, fruit d'un mariage équilibré entre urbain et rural

3
Tirer pleinement parti des dynamiques métropolitaines et inter-territoriales

4
Conforter l'armature urbaine autour de trois villes en réseau

5
S'adapter au changement climatique en mobilisant tous les acteurs

6
Poursuivre la transition énergétique, levier de développement et de résilience territoriale

7
Consolider le socle de services à la population, garants d'un développement humain de qualité

8
Capitaliser sur une histoire économique liée à l'agriculture et à l'alimentation, en revisitant les modèles et en innovant

9
Fortifier et diversifier le tissu économique dans le cadre d'une économie responsable

10
Permettre à chacun d'être bien logé, en confortant la qualité de l'habitat et du cadre de vie

11
Faire de chacun un acteur responsable de sa mobilité, en accompagnant l'émergence des mobilités alternatives décarbonées

12
Faire vivre une gouvernance territoriale innovante

Demeurer un territoire à échelle humaine, fort d'un ancrage historique et géographique singulier



Le territoire de La Roche aux Fées constitue une **communauté de 27 500 habitants** sur un espace de 370 km², qui s'étire en fuseau sur 30 km de long et environ 10 km de large. Cette configuration compacte, sans obstacle physique, bien connectée en interne, ouverte sur les territoires proches, riche d'une vitalité sociale certaine, en fait véritablement un **territoire à dimension humaine**.

Sa situation sur le secteur des **marches de Bretagne** en a toujours fait un **territoire frontière**, et donc un territoire d'échanges, au croisement d'influences normandes, bretonnes et ligériennes (Maine et Anjou). Son positionnement entre Rennes, Nantes et Angers lui permet aujourd'hui de s'inscrire dans une **aire de croissance démographique et économique particulièrement valorisée** en France, les régions de Bretagne et des Pays de la Loire étant devenues très attractives.

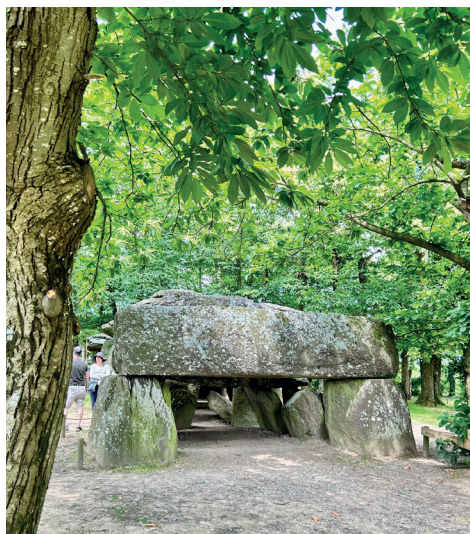
Ses **espaces ruraux**, avec des paysages à la fois naturels et agricoles, le positionnent

parmi les campagnes de l'ouest de la France, avec une assez faible densité de population mais un bon essaimage du peuplement dans l'espace : c'est le fruit d'une **société rurale multiséculaire de type bocager**, qui fut fortement bouleversée par la modernisation de la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Son identité est centrée sur le **mégalithe remarquable de La-Roche-aux-Fées** : le plus grand et le mieux conservé des dolmens d'Europe. Érigé au néolithique, il s'inscrit dans la **vallée de la Seiche**, riche de nombreux sites archéologiques. Cet ancrage patrimonial renvoie à une authenticité des lieux autant qu'à une mémoire multimillénaire. Le site mégalithique constitue un centre symbolique, conférant des valeurs de force et de pérennité. C'est un atout considérable, autant en termes d'image de marque et de communication, que de capital sympathie et de valeurs inspirantes.

À l'avenir

Le territoire compte **affirmer et cultiver sa singularité**, sans se laisser enfermer dans ses limites : c'est bien plus en termes de « **cœur battant** » et de **dynamiques** que doit s'exprimer son caractère original. Dans un monde de flux et d'incertitudes, le territoire de La Roche aux Fées, servi par une tempérance sociale et politique qui empreint les relations, peut à son échelle **rester désirable pour une population en attente d'ancrage et de valeurs humaines**. La croissance démographique attendue sera en phase avec la tendance régionale, mais modérée (30 000 habitants à l'horizon 2032).



Site mégalithe de La Roche aux Fées.

Porter une culture « ruraine » innovante, fruit d'un mariage équilibré entre urbain et rural



La **ruralité** est **porteuse de valeurs** qui semblent faire sens à notre époque, en lien avec « l'esprit village » : proximité, convivialité, simplicité. En France, un nouveau regard se porte sur les campagnes et les petites villes, et leurs habitants semblent d'ailleurs en développer une **fierté nouvelle**. En contrepoint, la **culture urbaine**, véhiculée par les médias et une offre culturelle largement accessible, s'est généralisée; elle apporte une **ouverture**, des valeurs alternatives et des modes de vie nouveaux qui font aussi évoluer la ruralité. Le mariage de ces deux cultures dans une **identité hybride** (« ruraine ») est incontestablement fertile pour le territoire.

Le territoire de La Roche aux Fées s'inscrit dans un espace géographique et politique où le **mariage entre urbain et rural** a su trouver son équilibre sur un temps long, avec un maillage de bourgs tous les 12 kilomètres environ. Bien que, là comme ailleurs, le phénomène d'exode rural se soit produit au XX^{ème} siècle, la campagne n'est pas dépeuplée.

À l'avenir

Il s'agit de continuer à porter cette **culture ruraine**, notamment en travaillant les **valeurs d'accueil**, c'est-à-dire les liens entre une **population stable**, présente depuis longtemps, et une **population nouvelle**, éventuellement installée de manière transitoire. En réaffirmant le rôle des **centres-villes et bourgs** comme lieux incontestables de la vitalité économique et sociale, tout en accompagnant les autres communes pour améliorer **l'accessibilité aux services**. Il s'agit aussi de rapprocher **lieu de travail et lieu de vie**, en facilitant le télétravail, dans une optique de « meilleur des deux mondes ».

Elle comprend des **exploitations agricoles** encore nombreuses (434 en 2020) et de **multiples hameaux** (« villages »). Le **réseau routier** est dense et relie chaque point habité du territoire, tandis que le **réseau numérique** très haut débit progresse et devrait être achevé en 2027.

En cherchant à s'affirmer au sein du Pays de Vitré et au sud de l'Ille-et-Vilaine, le territoire a confirmé sa **volonté de ne pas être résumé exclusivement par son identité rurale, encore moins de devenir une périphérie ou un territoire-dortoir**. Ce n'est pas en suivant un modèle que le territoire se développe, mais plutôt en comptant sur ses forces et ses dynamiques, en s'ouvrant aux autres et en innovant.

L'**innovation** est en effet au cœur de notre société et un impératif pour répondre aux problèmes actuels et futurs. L'innovation technologique est évidemment omniprésente, mais elle n'en est qu'un aspect : elle est aussi organisationnelle, sociale, territoriale... C'est surtout un **état d'esprit** permettant d'accueillir la nouveauté, de penser hors des cadres habituels, d'expérimenter des solutions inédites... Le réseau La Fabrique (3 fablabs) ou La Canopée illustrent cette approche fortement soutenue par l'intercommunalité.



Bistro Lab à Coësmes.

Tirer pleinement parti des dynamiques métropolitaines et inter-territoriales



La situation géographique du territoire de La Roche aux Fées à **proximité de la métropole rennaise** induit depuis plus de vingt ans **une influence sur le développement et la valorisation du territoire qui profite davantage au nord qu'au sud**. De cette situation qui pourrait conduire à un déséquilibre, il faut faire une force.

La proximité de **Rennes**, de ses emplois, de son haut niveau de services, de sa vie culturelle et de sa notoriété constitue un **atout** pour le territoire. Cette influence est bénéfique en termes d'innovation, de

compétences, d'élargissement du bassin d'emploi et de consommation.

Le territoire de La Roche aux Fées **ne souhaite pas** pour autant devenir un **territoire sous dépendance** de la métropole rennaise, scénario qui l'amènerait à devenir un espace dortoir. Le territoire ne souhaite pas non plus accueillir dans ses zones dédiées à l'activité économique des entreprises qui n'auraient plus leur place dans le cœur de métropole pour des raisons de nuisances ou de besoin de vastes emprises.

À l'avenir

Il s'agit de continuer à bénéficier de la proximité avec Rennes et les écosystèmes relationnels et économiques qui s'y développent, tout en identifiant bien les effets négatifs de cette proximité, pour réussir à les juguler. L'espace de dialogue ouvert par l'État et Rennes métropole offre une perspective intéressante dont Roche aux Fées Communauté s'est saisie en signant en 2022 le Contrat de coopération métropolitaine.

En termes de bassins de vie quotidienne, les relations sont fortes avec les autres territoires proches. Il s'agit donc de cultiver le lien historique avec l'ancien Pays de Vitré, les relations évidentes de proximité avec Bretagne Porte de Loire Communauté (autour de Bain-de-Bretagne) et de davantage s'ouvrir aux territoires adjacents des départements limitrophes (Mayenne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, territoire de Châteaubriant).



Séminaire du contrat de coopération métropolitaine, novembre 2021.

Conforter l'armature urbaine autour de trois villes en réseau



Le territoire de La Roche aux Fées est **soumis à des dynamiques et des influences** qui peuvent le morceler et favoriser des inégalités de développement. Le nord, plus proche de Rennes, s'est davantage développé démographiquement et économiquement. Le sud, plus éloigné, n'a pas bénéficié de la même dynamique. Le centre se trouve en situation intermédiaire, plutôt favorable, mais néanmoins fragile.

Le territoire de La Roche aux Fées bénéficie d'une **armature urbaine très lisible**, qui fut renforcée par l'arrivée du train en 1881, contribuant à son désenclavement et à son développement. Au milieu du XIX^{ème}, la commune de Janzé était déjà la 2^{ème} commune la plus peuplée de l'arrondissement de Rennes. Au sud du territoire, Martigné-Ferchaud prit son essor en devenant un nœud ferroviaire : outre l'axe Rennes-Châteaubriant-Nantes, la ville était le point de départ d'une autre ligne la reliant à Vitré, via La Guerche-de-Bretagne, se prolongeant jusque Pontorson au nord du département. Globalement, **le territoire est donc entré dans le XX^{ème} siècle en étant**

déjà très bien connecté et inscrit dans la modernité.

Depuis **2021**, les trois villes de Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud sont reliées entre elles et desservies par une **double infrastructure de transport** qui constitue l'**épine dorsale** du territoire : la voie rapide départementale Rennes-Anjou et la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant. Cette configuration territoriale est favorable à l'**intensification des échanges entre les trois villes**, à une **polarisation de leur bassin de vie respectif** comprenant les autres communes alentour, et à une **connectivité grandissante aux réseaux régionaux**. En conséquence, le rattrapage des inégalités sur le territoire devrait en être favorisé.

Par ailleurs, si le territoire a beaucoup compté sur l'achèvement de la voie rapide pendant 20 ans, l'existence d'une **ligne ferroviaire maintenant régénérée** est un **atout** à l'heure où le train apparaît comme un moyen pertinent pour décarboner rapidement les mobilités et renforcer les centralités. La structuration qu'elle implique pour les trois centralités permettra de développer une **forme de « villes en réseau »**, le train pouvant constituer une intéressante desserte interne au territoire. Encore faut-il que la **qualité de service** soit à la hauteur des besoins : une amélioration conséquente est attendue dans les prochaines années avec la **modernisation** de la ligne, fortement soutenue par Roche aux Fées Communauté.



Le train BreizhGo de la ligne Rennes-Châteaubriant.

À l'avenir

Le territoire compte **valoriser ses trois pôles**, notamment la qualité urbaine et les services, **en lien avec les autres bourgs**. En 2023 une Opération de revitalisation de territoire (ORT) a été signée avec les partenaires financeurs (État, Région, Département...) pour contribuer à renforcer l'attractivité et la vitalité des trois villes de Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud. Ce développement **multipolaire** doit profiter à l'ensemble des communes du territoire. Le **principe de complémentarité** entre les différents secteurs du territoire doit être favorisé.

S'adapter au changement climatique en mobilisant tous les acteurs



Un diagnostic de **vulnérabilité** du territoire a été réalisé en 2022. Il a mis en évidence une évolution à la hausse des températures annuelles ces dernières années, en cohérence avec les observations au niveau national. Les projections climatiques indiquent une **amplification du réchauffement de l'ordre de +1,5 à +3°C** en moyenne annuelle d'ici la fin du siècle, ce qui est considérable.

Ce réchauffement sera plus marqué au printemps et en été. Le nombre de jours chauds viendra à tripler d'ici la fin du siècle, se traduisant par des **périodes caniculaires** d'intensité et de fréquence croissantes. En parallèle, la **pluviométrie diminuera** en période estivale, augurant des étés plus chauds et secs. Au regard de l'évolution de la population et des usages liés aux activités économiques, les **tensions sur la ressource en eau** devraient s'accroître, à l'image de l'été 2022.

Ces impacts risquent de fragiliser en premier lieu la production agricole et les principaux usagers de l'eau, comme les industries agro-alimentaires. En outre, l'augmentation de la fréquence des **phénomènes extrêmes** impactera directement la population. Des périodes de précipitation intense risquent de générer des crues et des inondations pouvant entraîner des effets néfastes sur les équipements publics et les habitations. La population, notamment les personnes les plus sensibles, devra être particulièrement protégée face à ces **vagues de chaleur**.

À l'avenir

Pour faire face à ces impacts d'ampleur croissante et réduire sa vulnérabilité, en particulier vis-à-vis de la ressource en eau, le territoire, sous l'impulsion de Roche aux Fées Communauté et avec l'implication des acteurs locaux, s'engage dans une **politique d'adaptation du territoire et des activités** à ce changement climatique : accompagnement des agriculteurs à l'adaptation de leurs systèmes et pratiques agricoles, actions de mobilisation et de formation des acteurs économiques, soutien à la mise en œuvre et l'expérimentation de solutions innovantes, ou fondées sur la nature.



Reméandrage d'un cours d'eau.

Poursuivre la transition énergétique, levier de développement et de résilience territoriale



L'énergie est au cœur de nos vies et de notre société. Depuis un siècle, les **sources non renouvelables** à notre disposition nous ont fourni une **énergie abondante et peu coûteuse**, tout en contribuant au changement climatique actuel. Cette période prend progressivement fin et nous rentrons dans une **ère « post-pétrole »** se conjuguant à un contexte d'urgence climatique.

Dès 2008, le territoire a parié sur une politique en faveur de la transition énergétique : encourager à la sobriété, améliorer l'efficacité énergétique, décarboner au plus vite les sources de production. Roche aux Fées Communauté a initié progressivement une **palette complète de projets et d'actions** en faveur de cette transition accélérée, en coopération avec des acteurs locaux et des partenaires extérieurs : réseaux de chaleur bois dans quatre communes (Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud et Coësmes) allant de pair avec le développement de la ressource bois-bocage, méthanisation collective (méthaniseur associant 55 agriculteurs situés autour de Janzé avec la SAS Énerfées, ferme énergétique par la SAS Métha-Ferchaud...),

sensibilisation aux question d'énergie par l'association L'Énergie des fées, projet de parc éolien citoyen avec la SAS Fééole, etc.

L'ambition est plus que jamais d'être un **Territoire à énergie positive d'ici 2050**, c'est-à-dire de produire plus d'énergie qu'il n'en sera dépensé localement. La relative avance prise par le territoire sur ce chemin doit lui permettre un avantage concurrentiel sur d'autres territoires, en permettant un **meilleur confort de vie** à la population et de plus grandes chances de **viabilité économique** aux entreprises. Une énergie propre et produite localement constitue un **facteur de résilience** aux incertitudes et chocs qui pourraient survenir.

À l'avenir

Le territoire doit **conforter son avance en accélérant sa transition énergétique**, pour contribuer à limiter au maximum le réchauffement planétaire. Les leviers de cette politique de transition énergétique, réunis dans le Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET) piloté par Roche aux Fées Communauté sont multiples, mais concernent principalement les mobilités, l'habitat, l'industrie et l'agriculture.



Parc éolien Saint-Morand à Martigné-Ferchaud.

Consolider le socle de services à la population, garants d'un développement humain de qualité



L'intercommunalité s'est **construite sur la base du développement de services à la population** qui permettent de répondre à des besoins exprimés, d'anticiper des difficultés ou simplement d'accompagner les personnes dans leur vie quotidienne. Des réponses sont maintenant apportées en matière de parentalité, de petite enfance, d'enfance et de jeunesse, de santé et de soin, d'accès aux services publics, d'emploi, d'entrepreneuriat, de pratique sportive, etc.

Une **politique ambitieuse d'offre culturelle** prévaut, notamment en matière d'apprentissages artistiques et de lecture publique. Le développement de l'établissement artistique Le HangArt, riche de plus de 25 professeurs et 450 élèves, compte parmi les grandes réussites de l'intercommunalité. Le réseau des 12 médiathèques et points lecture, géré par l'intercommunalité depuis 2020, constitue un relais efficace pour apporter culture, apprentissage et divertissement dans chaque partie du territoire. La politique culturelle va porter ses efforts dans les années à venir sur **l'accompagnement des publics éloignés** de l'offre culturelle, via la médiation.

À l'avenir

Le territoire compte **maintenir ses ambitions et ses exigences** en matière de qualité de vie collective et d'accessibilité à des services adaptés à tous, en confortant le socle existant.

Deux équipements phares d'ici 2027 :

- ▶ le nouvel hôpital de La Roche-aux-Fées, à Janzé
- ▶ un équipement d'accueil du jeune enfant à Martigné-Ferchaud

En matière sportive, les quelque 75 associations du territoire bénéficient d'équipements globalement remis à niveau. L'intention est maintenant de **développer les activités sportives au quotidien**, à travers une politique Sport-santé volontariste et une autre en direction du public en situation de handicap, en s'appuyant en même temps sur les labels Maison Sport Santé et Terre de Jeux 2024.

En matière de jeunesse, la **mise en réseau des espaces Jeunes**, souhaitée et pilotée par l'intercommunalité, a permis de développer de nouvelles synergies et des projets entre jeunes. La **politique petite enfance** vise en particulier à apporter une réponse aux besoins de garde des familles par la poursuite du **maillage** en structures de garde (secteurs centre et sud du territoire).

L'expérimentation d'un **Bus France Services** a permis de manière innovante de pallier le retrait des services administratifs des territoires et de répondre au plus près aux besoins des habitants.



© Julien Mota

Accueil de La Passerelle, siège communautaire et plateforme de services à la population.

Capitaliser sur une histoire économique liée à l'agriculture et à l'alimentation, en innovant



L'**agriculture et la production alimentaire** constituent les éléments primordiaux de l'histoire économique du territoire. La spécialisation en élevage laitier des exploitations agricoles s'est faite en lien avec l'implantation d'une **industrie agro-alimentaire** forte, le tout constituant un **écosystème singulier** jusqu'à présent bénéfique au développement du territoire.

Cette évolution s'est faite sur la base d'**aventures entrepreneuriales**, notamment celle des établissements Bridel, dont les origines remontent au début du XX^{ème} siècle et se situent au Theil-de-Bretagne, à Martigné-Ferchaud et à Retiers. Le rachat par la société Lactalis à la fin des années 1990 a fait basculer le territoire dans la **mondialisation économique**, par le biais de l'usine de production de Retiers, l'un des plus grands sites de cette entreprise devenue le premier groupe laitier mondial. En parallèle, la montée en puissance de l'**esprit coopératif** (CUMA, Poulets de Janzé...) a permis la structuration amont et aval de filières de production, tirant pleinement parti de **dynamiques collectives porteuses**.

Cependant, à l'image de la tendance observée nationalement, **le territoire a perdu entre 2010 et 2020 près d'un quart de ses exploitations agricoles**, même si cela s'est fait sans perte de surfaces agricoles et

avec un recul limité de l'emploi. L'industrie agro-alimentaire a tendance à reposer sur un **nombre restreint d'établissements** et se signale par des pertes d'emplois récurrentes ces dernières années. La baisse tendancielle des ventes de produits animaux interroge et doit encourager un **glissement vers davantage de production végétale**, une **diversification des cultures** et la recherche d'une **montée en qualité**.

Le territoire a conscience d'être parvenu à la **fin d'un cycle** et de devoir **impulser l'évolution du modèle agricole** vers d'autres pratiques comme l'agro-écologie et de nouvelles filières. Il compte toujours se positionner comme un **territoire de production industrielle**, mais également comme un **laboratoire pour les agro-industries responsables**, permettant de développer des passerelles entre les agricultures, les industriels, les centres de recherche et les start-ups de l'agri-tech et de la food-tech.



Usine historique Bridel de Retiers, dans les années 1960.

Fortifier et diversifier le tissu économique dans le cadre d'une économie responsable



Favoriser le développement économique en urbanisant des terres agricoles pour ouvrir des zones d'activités économiques est désormais (presque) révolu. L'économie est avant tout, pour un territoire, **l'accroissement des liens d'échanges et des sources de revenus**.

La fin programmée de l'artificialisation des terres (« Zéro artificialisation nette ») va contraindre la collectivité à densifier les zones d'activités, à être plus discriminant dans l'accueil d'entreprises en recherchant d'abord la **densité nette d'emploi**. Il s'agira aussi de **privilégier les centralités** pour l'implantation des commerces, des activités tertiaires et de certains artisans.

La création d'emploi est à rechercher, mais dans un contexte de quasi plein-emploi, la collectivité voit son rôle redéfini : il s'agit maintenant de **développer des écosystèmes favorables aux entreprises et aux entrepreneurs**, que ce soit en termes d'immobilier d'entreprises, de formation, de services, d'animation de réseaux, etc.

Une **économie responsable** signifie que les entreprises prennent en compte **l'impact social, environnemental et territorial** de leur activité. Cela conduira à mettre l'accent sur **différentes formes d'économie**, en recherchant de **nouveaux modèles vertueux** :

- ▶ **l'économie sociale et solidaire** (ESS – en faveur de la dimension humaine du travail, des écosystèmes de travail coopératifs et contributifs, de l'insertion sociale, de la production locale...)
- ▶ **l'économie circulaire** (en faveur du recyclage, du réemploi, de l'économie de la matière et de l'énergie)
- ▶ **la bioéconomie** (en faveur du vivant pris comme modèle, des matériaux biosourcés...)
- ▶ **l'économie du soin** et du grand-âge (pour répondre au défi du vieillissement)



La Belle déchetterie, recyclerie.

Permettre à chacun d'être bien logé, en confortant la qualité de l'habitat et du cadre de vie



L'habitat relève d'un besoin premier, le logement est un droit. Compte-tenu de la part d'effort dans le budget des ménages que ce poste représente, **le logement cristallise une part croissante des difficultés sociales et des inégalités de richesse**. Le territoire de La Roche aux Fées avait été jusqu'à ces dernières années relativement épargné par la hausse très conséquente des valeurs foncières et immobilières.

À l'avenir

À l'avenir, construire des logements devra s'opérer dans le respect des milieux naturels et agricoles, en augmentant la **densité des opérations** pour aller jusqu'à une **consommation nulle de foncier agricole** (« zéro artificialisation nette » en 2050). Cet impératif de sobriété foncière va conduire à rapidement reconsidérer les formes de l'habitat : en évitant une trop forte densité, il s'agira d'inventer des formes urbaines nouvelles, avec une grande qualité architecturale et paysagère. Les opérations de renouvellement urbain vont donc prendre de l'ampleur, permettant de **restructurer les tissus urbains** en tirant parti des friches, et de trouver un **équilibre nouveau** entre habitat individuel et collectif.

À ce titre, l'opération de densification et renouvellement conduite à Retiers (secteur Auguste-Pavie), mais également les récentes extensions urbaines réalisées sur les communes de Janzé (quartier de La Lande au Brun) et d'Amanlis (quartier du Cormier) peuvent figurer au rang des **réalisations exemplaires** par leur qualité urbaine. Améliorer le cadre de vie passera par un travail sur la qualité des espaces publics en contexte urbain, en particulier dans les trois villes en réseau.

Le **taux élevé de propriétaires** (72,8 %) allié à un fort taux d'habitat individuel (88%) a jusqu'à présent joué un rôle de **stabilisateur territorial**. Cependant, à l'avenir, la conjugaison de la proximité de la métropole rennaise et de l'attractivité nouvelle des petites villes et des espaces ruraux risque d'accroître les difficultés. En parallèle, la nécessité de **renover énergétiquement** les logements pour contrer la hausse des coûts de l'énergie et accentuer la sobriété énergétique va monter en puissance.

Le territoire s'attend à voir croître son attractivité auprès des personnes et familles ne pouvant se loger au centre de la métropole rennaise, mais également auprès des travailleurs venant d'autres régions et attirés par des emplois à pourvoir. C'est pourquoi le territoire prévoit un **niveau soutenu de construction de logements** dans les années à venir, sauf retournement de conjoncture.



Chantier de rénovation thermique de maison.

Faire de chacun un acteur responsable de sa mobilité, en accompagnant l'émergence des mobilités alternatives et décarbonées

11

L'accessibilité aux services essentiels est un besoin fondamental et un droit. Roche aux Fées Communauté œuvre depuis longtemps en la matière, en ayant été le premier territoire de l'Ille-et-Vilaine à mettre en place un **service de transport à la demande** (TAD) en 2001. Aujourd'hui, ce sont près de 7800 trajets qui sont effectués annuellement, au bénéfice premier de personnes en nécessité (personnes âgées, en précarité...). En 2021, l'intercommunalité est devenue **Autorité organisatrice des mobilités** pour son territoire.

De par sa faible densité et ses caractéristiques rurales, le territoire est **très dépendant de l'automobile** et cette situation devrait peu évoluer dans les années à venir. Cependant, la mise en place d'une **Zone à faible émission** (ZFE) sur Rennes métropole qui vise à limiter et interdire progressivement la circulation des véhicules les plus polluants, le développement de la **congestion routière** sur les grands axes, **la hausse du coût de l'énergie** et **l'urgence climatique** vont conduire à des changements de comportement.

Le territoire va mettre en place en 2024 un Plan de mobilité avec un plan d'actions permettant de répondre aux besoins de mobilité actuels et futurs.

À l'avenir

À l'avenir, **l'éventail des solutions de mobilité** devra se renforcer en prenant en compte tous les besoins. La collectivité devra être en impulsion pour sensibiliser habitants et entreprises, suggérer des solutions et proposer de nouvelles infrastructures énergétiques (électrique, GNV, agrocarburant...).

La **modernisation très attendue de la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant** est d'une importance cruciale. L'objectif est d'augmenter la qualité de service, ce qui implique une remise à niveau du système de signalisation et une performance accrue du matériel roulant, permettant alors une plus grande vitesse des trains, une plus grande fréquence de desserte et une meilleure information des voyageurs. La décarbonation des engins roulants avec des **trains à l'hydrogène** reste une perspective intéressante à soutenir.



Cyclistes en halte ferroviaire de Martigné-Ferchaud.

Faire vivre une gouvernance territoriale bâtie sur le dialogue



Le Projet de territoire porté par Roche aux Fées Communauté est un **document vivant**, amené à évoluer et s'enrichir année après année. Il doit pouvoir accueillir, dans le cadre de sa stratégie, **les projets portés par les acteurs du territoire**. Il doit également contribuer à l'animation de la société civile et citoyenne, à sa mise en mouvement. Il doit **se nourrir des dynamiques collectives à l'œuvre et favoriser leur visibilité**. Pour cela, des instances ouvertes et stables et des moments dédiés seront créés.

Roche aux Fées Communauté s'engage dans la mise en place d'une **gouvernance souple et innovante**, centrée sur le Projet de territoire et sa mise en œuvre, et ouverte sur la société civile.

Dès 2024, cette gouvernance sera constituée des éléments suivants :

- ▶ Une **commission extra-communautaire** composée de 8 élus communautaires, de 8 conseillers municipaux (non élus communautaires) et de 8 citoyens/ représentants de la société civile désignés pour la durée de la mandature. Cette commission se réunira au moins deux fois par an, pour examiner les projets structurants du territoire et les évolutions à apporter au Projet de territoire. Elle pourra apporter sa contribution aux comités de pilotage des différents contrats de financement.
- ▶ Un **temps annuel d'une demi-journée**, ouvert aux élus et aux citoyens, permettra d'ouvrir de nouveaux champs de réflexion sur des questions importantes et de mettre en débat les sujets du moment, offrant l'occasion d'une réflexion collective et d'une participation du public, en dehors du formalisme des instances habituelles.

- ▶ Un **dialogue territorial** continu entre l'intercommunalité, les communes et les porteurs de projets sera entretenu, dans le but d'accroître les liens de confiance et d'interconnaissance, de renforcer la capacité à agir collectivement, au bénéfice de la vitalité du territoire et de son développement.
- ▶ L'existence d'une **mission Territoire** chargée du suivi du Projet de territoire, de l'organisation du dialogue territorial, de l'ingénierie des programmes transversaux, du suivi des projets communaux et intercommunaux et de leur financement.
- ▶ Un **système d'évaluation** concernant les actions portées spécifiquement par Roche aux Fées Communauté sera renforcé et unifié, sur la base d'indicateurs simples, fiables et dont les données sont facilement mobilisables.



Forum du Territoire le 8 octobre 2022 au Gentieg à Janzé.

Une déclinaison en 4 orientations stratégiques



La stratégie territoriale se décline en **4 orientations stratégiques, qui structurent le programme opérationnel**. Leur nombre volontairement restreint démontre la volonté des élus du territoire d'**agir avec force et sans dispersion**, en priorisant.

Ces orientations n'ont pas vocation à résumer l'ensemble du projet de territoire, mais à **mettre en évidence ce qui est décisif** pour construire l'avenir et avoir un **effet levier** (démultipliateur).

Chaque orientation est composée de deux termes et constitue une **dynamique en soi**, la création d'un « couple de forces » qui porte l'ambition d'initier un **cercle vertueux** pour mettre en mouvement le territoire dans son ensemble.

Ces orientations stratégiques doivent permettre au territoire de La Roche aux Fées de **prendre un virage dans son modèle de développement et de s'engager dans les transitions nécessaires**.



1 Stratégie territoriale



4 Orientations stratégiques> 1 Programme opérationnel 2023-2026



Préservation des milieux et ressources & Valorisation de l'agriculture



Vitalité des centralités & Mobilités décarbonées



Territoire à énergie positive & Économie responsable



Solidarité & Cohésion territoriale



Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

.....

- ▶ AMANLIS
- ▶ ARBRISSEL
- ▶ BOISTRUDAN
- ▶ BRIE
- ▶ CHELUN
- ▶ COËMES
- ▶ EANCÉ
- ▶ ESSÉ
- ▶ FORGES-LA-FORÊT
- ▶ JANZÉ
- ▶ LE THEIL-DE-BRETAGNE
- ▶ MARCILLÉ-ROBERT
- ▶ MARTIGNÉ-FERCHAUD
- ▶ RETIERS
- ▶ SAINTE-COLOMBE
- ▶ THOURIE

.....

 16, rue Louis Pasteur
35240 RETIERS

 **02 99 43 64 87**

 **accueil@rafcom.bzh**

rafcom.bzh

